

**Procès-verbal du conseil d'établissement
de l'école secondaire Le Sommet**

Le 21 octobre 2020

Procès-verbal de la séance virtuelle du conseil d'établissement tenue le mercredi 21 octobre 2020 à 19 h, de l'école secondaire Le Sommet, 120, rue de la Polyvalente, Québec à laquelle sont présentes virtuellement les personnes suivantes :

GUERTIN, Carl-Éric	Parent
LORRIN, Ludovic	Parent
MUNGER, Suzie	Parent
POULIN, Christian	Parent
ROBERGE, Marie-France	Parent
SAVARD, Geneviève	Parent
THIBAUDEAU, Jérôme	Parent
BELISLE, Julie	Enseignante
BERTRAND, Isabelle	Enseignante
CYR, Geneviève	Enseignante
LAJOIE, Jessy	Enseignante
LEGAULT, Maxime	Enseignant
MARTEL, Julie	Enseignante
TREMBLAY, Johanne	Professionnelle - AVSEC
BOIES, Sophie	Soutien – Tech. travaux pratiques
FORTIER BARBEAU, Louise	Représentante de la communauté
TREMBLAY, Véronique	Représentante de la communauté
BOUCHARD, Ulysse	Élève – Premier Ministre
HURENS, Laurence	Élève – Vice-Première Ministre
PARTICIPENT À CETTE SÉANCE	
GOSSELIN, Annie	Directrice
BOULET, Sonie	Gestionnaire administrative d'établissement
DESROCHES, Maryse	Directrice adjointe
ÉTAIT ABSENTE À CETTE SÉANCE	
UWAMALIYA, Jeanne D'Arc	Parent

MOT DE BIENVENUE

Monsieur Carl-Éric Guertin débute la rencontre en souhaitant la bienvenue aux 2 élèves du Gouvernement étudiant, Ulysse Bouchard, Premier ministre, et Laurence Hurens, Vice-Première ministre et les félicitent pour leur nomination.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM

On constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue

1. Vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 28 septembre 2020
4. Parole au public
5. Parole aux élèves
6. Modifications aux règles de régie interne
7. Résolution pour les mesures dédiées et protégées
8. Présentation du budget 2020-2021 (art.95)
9. Projet éducatif
10. Correspondance de la présidence
11. Rapport du comité de parents
12. Uniformes scolaires
13. Bulletins scolaires (modifications au régime pédagogique)
14. Covid-19 : Situation actuelle
15. Information de la direction
 - 15.1 Rencontres de parents (19-20 novembre)
 - 15.2 Retour sur les Portes Ouvertes
 - 15.3 Échéancier des admissions 2021-2022 – Guichet unique
16. Calendrier des activités / sorties éducatives (art. 87)
17. Liste téléphonique des membres du CE
18. Autres sujets
19. Questions des membres
20. La levée de l'assemblée

Madame Suzie Munger, secondée par Madame Marie-France Roberge propose l'adoption de l'ordre du jour.

C.E. 20-21-13

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL 28 SEPTEMBRE 2020**

Madame Marie-France Roberge secondée par Madame Julie Belisle propose l'adoption du procès-verbal avec la correction suivante :

À la première page, on devrait lire :

BOULET, Sonie	Gestionnaire administrative d'établissement
SIMARD, Marie-Claude	Directrice adjointe

Suivis :

Point 4.4 : Règles de régie interne

Présenté au point 6 de l'ordre du jour de la rencontre.

Point 4.7 : Formation obligatoire

La 1^{re} capsule en ligne disponible a été transmise par courriel cette semaine aux membres du C.É. Madame Annie Gosselin demande aux membres de quelle façon ils veulent suivre la formation obligatoire. Les membres optent pour suivre les formations de façon autonome et signer un document qui confirme que les capsules ont été visualisées. Madame Annie Gosselin acheminera les capsules aux membres dès qu'elles seront disponibles. Monsieur Christian Poulin propose l'adoption de cette façon de faire et est appuyé par Madame Marie-France Roberge.

Point 4.8 : Nouvelles fonctions suite à l'adoption de la loi 40

Le document a été transmis par courriel aux membres du C.É..

Point 10 : Mesures mise en place pour la Covid-19

Les banderoles pour l'affichage extérieur n'ont pas été installées, car les règles ont changé. Nous étions en zone orange lorsqu'on a passé la commande et nous sommes maintenant en zone rouge.

11. Reddition du projet éducatif

Le document a été déposé sur le site internet de l'école.

13. Photographie scolaire 2020-2021 et 2021-2022

Les dates des photographies scolaires ont été modifiées :

Les 26-27-28-29 octobre pour les élèves de secondaire 1 à 4, CPC, FMSS, Pré-DEP.

Le 25 novembre pour les élèves de secondaire 5.

Demain, les parents recevront un courriel à cet effet pour les informer.

C.E. 20-21-14

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **PAROLE AU PUBLIC**

Il n'y a pas de public.

5. PAROLE AUX ÉLÈVES

Ulysse Bouchard nous informe que :

- Déclenchement des élections pour le Gouvernement Étudiant;
- Le vote a eu lieu le 6 octobre dernier avec Google Form;
- Les inscriptions aux activités du midi sont suspendues;
- Début d'activités par groupe-bulle dans les gymnases et à la salle de musculation;
- Début des préparatifs pour la fête de l'Halloween.

Laurence Hurens nous informe que pour la fête de l'Halloween, il y aura les activités suivantes :

- Concours de costumes, choix de 2 plus beaux costumes par classe;
- Film d'horreur sur l'heure du midi sous la surveillance d'enseignants;
- Organisation d'un Meurtre et Mystère;
- Déguisements pour les élèves de 5^e secondaire le 29 octobre;
- Déguisements pour tous les autres élèves le 30 octobre.

6. MODIFICATIONS AUX RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Madame Annie Gosselin mentionne que les modifications aux règles de régie interne ont été envoyées aux parents par courriel. La proposition en lien avec la tenue des séances virtuelles sera modifiée suite au commentaire de Monsieur Jérôme Thibaudeau.

Voici les modifications apportées au document :

- SUR PROPOSITION DE *Madame Marie-France Roberge et appuyé par Monsieur Christian Poulin*, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de :
- Permettre que les résolutions adoptées par les membres habiles à voter lors des réunions du Conseil d'établissement virtuelles, aient la même valeur que si elles avaient été adoptées au cours d'une séance en présentiel, *et ce, depuis avril 2020.*
- Résolution ~~à adopter~~ *adoptée* en C.É. le 21 octobre 2020

C.E. 20-21-15

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

7. RÉSOLUTION POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES

Madame Sonie Boulet présente la liste des mesures à l'aide d'une présentation.

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 473.1 de la loi sur l'instruction publique, le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement.

CONSIDÉRANT que les règles budgétaires amandées de fonctionnement des commissions scolaires prescrivent que les conseils d'établissements doivent adopter une résolution confirmant que les sommes des mesures dédiées et protégées ont bien été allouées aux établissements concernés.

Le conseil d'établissement de l'école Le Sommet confirme que les ressources financières allouées par la Commission scolaire des Premières-Seigneuries telles que détaillées dans le document joint à la présente résolution, ont été transférées à l'établissement et que leur déploiement est prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Le conseil d'établissement confirme également qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues, pourrait faire l'objet d'une récupération de la part du Ministère.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Christian Poulin, et appuyé par Madame Geneviève Savard, d'adopter l'utilisation des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2020-2021.

C.E. 20-21-16

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. PRÉSENTATION DU BUDGET 2020-2021 (ART.95)

Madame Sonie Boulet fait la présentation du budget 2020-2021. L'école débute l'année avec un surplus de 355 867\$. Le total des revenus, incluant le surplus est de 2 446 841 \$. Les dépenses prévues pour l'année sont de 2 224 339\$.

Plusieurs dépenses ont été engendrées par la pandémie et nécessitent l'utilisation du surplus :

- Ouverture de groupes supplémentaires;
- iPads et étuis pour répondre aux besoins en cas de fermeture;
- Tableaux interactifs pour nouvelles classes (classes-bulles jumelées);
- Projecteurs pour nouvelles classes (classes-bulles jumelées);
- Ajout d'heures T.E.S. (technicien en éducation spécialisée);
- Volumes en univers social (série classe);
- Trottoir en asphalte – porte pour les 2^e secondaire;
- Surveillance supplémentaire – Agence de sécurité;
- Séparateurs sur mesure (plexiglass) pour les bureaux d'élèves;
- Chariot pour tous les enseignants;
- Micro-ondes dans toutes les classes;
- Crayons iPad pour chaque enseignant;
- Poubelles grand format pour les diners dans les classes;
- Bacs pour les élèves;
- Affiches COVID;
- Coquilles et isolements (paravents) pour les examens individuels en classe.

C.E. 20-21-17

Monsieur Jérôme Thibaudeau se demande si l'on exclue les dépenses de la pandémie, à quoi ressemblerait le budget cette année. Madame Sonie Boulet confirme qu'il n'y aurait pas d'utilisation du surplus. Monsieur Carl-Éric Guertin souligne aussi que dans les dernières années l'école a fait de gros projets dont le réaménagement complet de l'auditorium et l'aménagement d'un terrain de soccer extérieur. Monsieur Jérôme Thibaudeau s'interroge sur les dépenses récurrentes si la pandémie perdure. Les dépenses seront moindres pour les installations physiques, mais il y aura toujours l'achat de nettoyeur à main, masques, etc. L'école espère que les dépenses liées à la Covid seront remboursées par le gouvernement.

Monsieur Carl-Éric Guertin félicite Madame Sonie Boulet pour la belle présentation du budget et ses explications très claires.

Madame Isabelle Bertrand, secondée par Monsieur Jérôme Thibaudeau, propose l'adoption du budget 2020-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. PROJET ÉDUCATIF

Madame Annie Gosselin remercie Monsieur Ludovic Lorrin et Madame Marie-France Roberge pour leur participation au dernier Comité de Pilotage.

Certains moyens ne seront pas priorités étant donné la pandémie :

- Projet multidisciplinaire vu la planification de l'enseignement en présentiel et l'enseignement à distance;
- Deux tournois sportifs;
- L'implication des élèves dans les activités parascolaires qui sont encore sur pause, car l'on veut organiser des activités en classes-bulles, nous ferons un sondage auprès des élèves;
- Classes flexibles étant donné que l'on a dû retirer tous les tissus, comme les divans, les rideaux, etc.

Nous voulons aller de l'avant pour certains moyens :

- Classes extérieures, en espérant qu'au printemps les enseignants pourront faire de l'enseignement à l'extérieur et que les élèves pourront profiter de cet endroit;
- Coupons mérites, souligner les bons coups des élèves, informer les parents par un courriel, nous souhaitons que chaque élève soit félicité 2 fois durant l'année.

Les prochaines étapes sont des rencontres de chantier pour mettre en œuvre les moyens. Le conseil d'établissement continuera d'être informé à chaque séance.

10. CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENTE

Monsieur Carl-Éric Guertin mentionne qu'il a reçu seulement de la publicité.

11. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Jérôme Thibaudeau nous informe qu'il a été nommé comme Vice-Président. Il s'occupe de la page Facebook du Comité de parents.

Le 7 octobre a eu lieu la première rencontre. Il y a eu une présentation sur la sécurité routière autour des écoles. L'adoption du rapport annuel a été fait ainsi que la nomination pour certains comités. Il y a eu énormément de questions par rapport à la situation Covid. De plus, le conseil d'administration du Centre de services scolaire a eu sa première rencontre.

Monsieur Carl-Éric Guertin félicite Monsieur Jérôme Thibaudeau pour sa nomination.

12. UNIFORMES SCOLAIRES

Madame Sonie Boulet a eu une rencontre avec la directrice de la compagnie Racine Carrée. Cette rencontre a eu lieu pour 3 raisons :

- **Présentation de nouveaux vêtements**
Il y aura l'ajout d'une tunique. Nous avons sondé le Gouvernement Étudiant pour changer le bleu marin pour le bleu royal et cela n'a pas été retenu.
- **Préoccupation des frais de livraison**
Comme il y a des frais d'environ 10\$, ce frais est beaucoup trop élevé pour une petite commande. La compagnie Racine Carrée fera donc la livraison des petites commandes une fois par mois à notre école.
- **Problème de main d'œuvre et d'approvisionnement**
Comme la main d'œuvre se fait rare et que l'approvisionnement exige de plus en plus à acheter de grosses quantités de tissu, le partenaire Racine Carrée demande à l'école s'il est possible de signer un contrat de 4 ans.

Madame Sonie Boulet demande l'avis des parents au sujet d'un contrat de 4 ans.

Plusieurs parents trouvent que la qualité du tissu diminue d'année en année et qu'il serait intéressant de voir ce que les autres compagnies ont à offrir (qualité, prix, mode). Les élèves présents affirment eux aussi que ce serait bien d'avoir des vêtements un peu plus à la mode.

Les membres pensent qu'au secteur public, il est bon d'avoir une rotation dans les fournisseurs, que l'on devrait aller en appel d'offres.

Monsieur Carl-Éric Guertin éprouve un malaise à signer un contrat de 4 ans. Il demande si la direction de l'école pourrait solliciter de 3 à 5 compagnies différentes pour permettre un choix éclairé à la faveur des parents.

Un retour sur le port de la jupe par les garçons est apporté par Monsieur Ludovic Lorrin. Il constate que dans le code vestimentaire le « je » ne désigne ni la fille et ni le garçon. Madame Annie Gosselin dit qu'il n'est pas interdit pour un garçon de porter la jupe de la collection tout comme il n'est pas interdit pour une fille de porter le polo de la collection garçon.

13. BULLETINS SCOLAIRES (MODIFICATIONS AU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)

Madame Maryse Desroches présente les modifications au régime pédagogique annoncées :

- Émission de 2 bulletins au lieu de 3;
- Chaque étape vaut 50%;
- Les bulletins seront disponibles le 22 janvier et le 30 juin;
- Chaque compétence sera évaluée à chaque étape;
- 1 des 4 compétences sera évaluée aux 2 étapes soit exercer son jugement, organiser son travail, savoir communiquer ou travailler en équipe. Ces 4 compétences seront évaluées à chaque étape;
- La première communication d'octobre est annulée;
- Le bulletin prévu début novembre sera la 1^{re} communication (18 novembre) soit la progression de l'apprentissage des élèves et du comportement en classe;
- Les rencontres parents/enseignants auront lieu, mais seront basées sur le cheminement de l'élève.

Le calendrier détaillé des épreuves devra être modifié vu le contexte actuel. Il sera présenté au prochain conseil.

On demande si ces modifications resteront pour les années à venir et si ces modifications sont également pour le primaire. Madame Maryse Desroches précise que ces modifications sont, pour le primaire et le secondaire, pour l'année scolaire 2020-2021 et qu'en 2021-2022 tout devrait revenir à la normale.

14. COVID-19 : SITUATION ACTUELLE

Madame Annie Gosselin nous informe que 2 élèves ont participé à une rencontre d'échanges avec le Ministre de l'éducation portant sur les mesures sanitaires en place.

Lors de la première rencontre du C.É., nous étions « zone orange », et nous sommes maintenant « zone rouge ». Des changements ont été apportés :

- Port du masque à l'extérieur et distanciation de 2 mètres;
- Aucune activité parascolaire sauf en classe-bulle;
- Le dîner se prend seulement dans la classe.

Le grand défi est de faire respecter :

- Le port du masque en tout temps;
- L'interdiction de changer de locaux durant la période du diner;
- L'interdiction de rassemblement au coin fumeurs, dans la forêt et aux commerces de la rue.

Des agents de sécurité ont été engagés, car il manque de surveillants d'élèves. Des postes de 10-15 heures par semaine sont difficiles à combler.

Le service de police fait également de la prévention. Les policiers interviennent, donnent des avertissements, avisent les parents et possibilité de contraventions.

Le Centre de services scolaire et les écoles travaillent sur un plan de fermeture. À notre école, notre plan de fermeture est terminé. Il sera présenté à l'ensemble du personnel lors de la journée pédagogique du 23 octobre.

Les mesures actuelles sont prévues jusqu'au 28 octobre. Étant donné le nombre de cas qui augmentent chaque jour dans notre région, on peut penser que ces mesures se prolongeront.

Madame Suzie Munger s'informe si l'école, en cas de fermeture, a assez de matériel pour ceux qui n'en n'ont pas. Madame Annie Gosselin confirme que oui.

Monsieur Jérôme Thibaudeau se questionne sur la divulgation des numéros de groupe lorsque les parents reçoivent une lettre de cas de Covid dans l'école. Madame Annie Gosselin mentionne que les lettres proviennent du Centre de services scolaire. Certains parents confirment que d'autres écoles divulguent le numéro de groupe touché, donc ça permet aux parents de voir si leur enfant peut avoir été en contact ou non avec des élèves de ce groupe, sans cibler la personne atteinte du virus. Madame Annie Gosselin validera l'information auprès du Centre de services scolaire.

Monsieur Ludovic Lorrin demande si les enseignants sont à l'aise avec l'enseignement à distance, s'ils sont formés pour ça et si le contenu est le même qu'en classe. Madame Annie Gosselin dit que les enseignants ont eu de la formation en août et qu'il y a d'autres formations à venir. Madame Isabelle Bertrand, enseignante, confirme que les enseignants sont fonctionnels, qu'ils ont vécu l'enseignement à distance en fin d'année 2019-2020 et que l'enseignement à distance serait le même contenu que la matière en classe. Madame Suzie Munger se questionne sur l'enseignement à distance pour le cours d'éducation physique. Madame Marie-France Roberge confirme que ses enfants ont eu droit à un beau crossfit-workout dans le sous-sol. Madame Annie Gosselin mentionne qu'il y a aussi une compétence en lien avec la santé donc les enseignants peuvent travailler cette compétence si l'activité physique est plus difficile en ligne.

15. INFORMATION DE LA DIRECTION

15.1 RENCONTRES DE PARENTS (19-20 NOVEMBRE)

Les rencontres de parents auront lieu le 19 novembre de 18 h à 21 h et le 20 novembre de 13 h 30 à 15 h 30. Ce sera sous forme de rendez-vous téléphonique de 5 minutes avec un 5 minutes de battement entre chaque rendez-vous. Dans les prochaines semaines, les parents recevront un courriel pour les informer et pour qu'ils puissent planifier un rendez-vous téléphonique avec les enseignants de leur choix.

15.2 RETOUR SUR LES PORTES OUVERTES

Notre première expérience des Portes ouvertes virtuelles a eu lieu le 18 octobre de 9 h à 12 h. Les parents avaient une démarche à faire sur une plate-forme avec le Centre de services scolaire. Par la suite, les parents participent aux portes ouvertes des écoles ciblées. Madame Annie Gosselin décrit le contenu de la plate-forme de l'école. Les parents pouvaient aller dans des salles virtuelles pour parler au personnel, entraîneurs, technicien en loisirs, professionnels, directions, etc. Reste à voir quel impact les portes virtuelles ont eu sur le nombre d'inscriptions versus l'an passé.

15.3 ÉCHÉANCIER DES ADMISSIONS 2021-2022 – GUICHET UNIQUE

La date limite des inscriptions pour les futurs élèves de secondaire 1 est le 1^{er} novembre. L'école doit accepter les élèves inscrits dans la date limite entre le 2 et le 6 novembre. Ceux qui sont refusés doivent effectuer une demande pour un 2^e choix et l'école a jusqu'au 13 novembre pour répondre à la demande.

16. CALENDRIER DES ACTIVITÉS / SORTIES ÉDUCATIVES (art. 87)

Les activités sont toujours approuvées par les membres du Conseil d'établissement suite aux rencontres du CPE tenues à l'école, chaque jour 8.

C.E. 20-21-18

Il n'y a pas d'activité pour l'instant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17. LISTE TÉLÉPHONIQUE DES MEMBRES DU CE

La liste téléphonique des membres suivra sous peu, car il manquait quelques coordonnées. La liste sera transmise par courriel.

18. AUTRES SUJETS

Pas d'autre sujet.

19. QUESTIONS DES MEMBRES

Monsieur Jérôme Thibaudeau demande s'il y aura un groupe de travail pour l'amélioration du stationnement et quelle sera la façon de procéder? Madame Annie Gosselin mentionne que cette année avec la Covid il y a beaucoup plus de parents qui viennent reconduire les enfants et l'on constate le danger, car il y a de la circulation derrière les autobus. Voici les étapes qui devraient être mises en place :

- Zone débarcadère via le stationnement du personnel avec un passage piéton;
- Refonte complète du stationnement avant : avec 2 entrées, une zone handicapée en béton et un aménagement avec arbres et gazon. Le tout doit être fait au printemps.

Monsieur Jérôme Thibaudeau soulève un problème et se demande si on peut faire quelque chose pour les 2 intersections, soit au bas de la côte et l'intersection où le viaduc. Ces intersections sont dangereuses pour nos élèves. Madame Annie Gosselin dit que ce n'est peut-être pas la responsabilité de l'école, mais qu'il y a toujours moyen de vérifier auprès de la Ville. Plusieurs membres confirment que ces 2 coins sont dangereux pour les piétons et les élèves se déplaçant en cyclomoteur. Monsieur Ludovic Lorrin précise que l'on doit connaître le numéro de la rue pour intervenir auprès du MTQ ou de la Ville de Québec. Il est possible de faire appel au Conseil de quartier, mais que le processus peut-être très long.

19. LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Carl-Éric Guertin remercie les membres. La date de la prochaine rencontre est le 9 décembre.

C.E. 20-21-19

Madame Johanne Tremblay secondée par Madame Geneviève Savard propose la levée de l'assemblée à 21 h 03.



Anick Bédard
Secrétaire de la rencontre



Carl-Éric Guertin
Président